



# Le Garde Champêtre

Organe de liaison des Communes Libres de France

Périodique à parution aléatoire au bon vouloir des ses rédacteurs



Numéro 1

Décembre 2006

## Éditorial

**Chers Amis**, citoyennes et citoyens des Communes, Cités, Républiques libres de France,

Les X<sup>èmes</sup> États Généraux terminés, nous avons rejoint nos différentes contrées gardant en mémoire d'excellents souvenirs de ces journées menées tambour battant par la Commune libre du Bouffay.

Ce numéro du "Garde Champêtre" est le premier d'une série que nous souhaitons longue et pérenne. Vous lui réserverez, nous en sommes persuadés, un bon accueil. Sans prétention aucune, nous espérons qu'il sera à la hauteur de vos espérances, créant ainsi un lien essentiel entre nous, sans attendre deux années pour nous rencontrer.

Comme promis, nous travaillons également à la création d'un site Internet. Celui-ci devrait permettre d'informer chacune des Communes de ses activités respectives, ses buts, ses origines. Alors bon vent à notre "Garde Champêtre" en espérant que des plumes vaillantes viendront en nourrir les colonnes au fil du temps.

Nous restons à votre écoute, à vos remarques et en vous présentant nos meilleurs vœux pour 2007, nous vous adressons toutes nos amitiés.

Gérard Truchet

## Les États Généraux 2006

Orchestrés de main de maître par la dynamique Commune Libre du Bouffay, les 10<sup>èmes</sup> États Généraux des Communes Libres de France se sont déroulés sur la belle ville de Nantes.

C'est ainsi que dès le vendredi soir, les Communes Libres participantes ont été accueillies devant la Mairie du Bouffay. De nombreuses chansonnettes fredonnées à partir de partitions jouées sur un orgue de Barbarie ont rendu cet instant amical et sympathique. Puis chacun s'est retrouvé pour festoyer autour d'un magnifique buffet composé de délicieux fruits de mer et autres victuailles... Même le "barde" local avait fait chauffer sa guitare et mis sous pression son organe vocal...

Après une nuit de sommeil réparatrice et un petit déjeuner copieux, les visites "à la carte" ont permis à tout un chacun de découvrir le patrimoine de cette cité historique et d'en visiter les quartiers pittoresques... L'après-midi a été un des temps forts de ce rassemblement bisannuel. Grâce à la complicité des délégations des Communes Libres parés de leurs costumes traditionnels et chatoyants, un défilé grandiose et haut en couleurs a arpenté les rues du vieux Nantes pour revenir à deux pas de la Mairie du Bouffay. Sur quelques mètres carrés, des vignes chargées de grappes de raisins y ont été vendangées : Instant d'intense émotion à la vue de la naissance des premières gouttes de ce précieux nectar sorties du pressoir. Chacun a pu en apprécier la saveur y compris Jean-Louis Jossic, chanteur et musicien du célèbre groupe Tri-Yann. Il ne restait plus qu'à sacrer le roi et la reine des Vendanges : c'est Gérard Legout qui a été sacré Gérard III aux côtés de Kim 1<sup>ère</sup>. Le cortège a nouveau formé, s'est dirigée vers la Mairie de Nantes, après un petit détour du côté de la fête foraine. Réception en grande pompe par le Maire de Nantes Jean-Marc Ayrault, remise d'un ouvrage aux représentants des délégations, vin d'honneur,... et ce fut l'heure de se préparer !



La soirée de gala s'est merveilleusement bien déroulée. Le programme était riche, tout comme le repas. Spectacles et chansons avec Françoise et Robert, défilé en costumes,... "Magnifique !". Dans la nuit, le retour vers le centre de Nantes n'a pas été des plus moroses. En attendant le dernier tram une chorale improvisée s'est constituée sous l'abri bus. Le relais a été pris par un musicien qui a joué de sa cornemuse tout au long du voyage.

Comme prévu, le dimanche matin a vu les Maires se réunir en Assemblée Générale. Puis avant que les délégations ne repartent dans leur contrée, les divers groupes ont pu partager l'ultime repas à quelques kilomètres de Nantes, en compagnie d'un groupe folklorique local et de ses quelques "bourrées" et autres danses.

A n'en pas douter, ces 10<sup>èmes</sup> États Généraux resteront bien longtemps ancrés dans les mémoires des participants. Un grand coup de chapeau à tous les acteurs de ce fabuleux week-end ! Merci à eux !

## L'Assemblée des Maires

L'assemblée des Maires s'est tenue le Dimanche 24 septembre 2006 dans la salle du conseil municipal de la Commune Libre du Bouffay.

Étaient représentées les Associations suivantes : Commune Libre du Carei (Menton), Commune Libre du Safranier (Antibes), Commune Libre du Cros de Cagnes (Cagnes sur Mer), Commune Libre du Trech (Tulle), Commune Libre de la Citadelle (Montbéliard), Commune Libre de Saint Nicolas (Romans), Commune Libre du Sert (St Jean en Royans), Commune Libre des Balmes (St Donat sur l'Herbasse), Commune Libre du



Mollard (Rives sur Furen), Commune Libre du Bouffay (Nantes), Commune Libre de Saint Joseph de Porterie (Nantes), Commune Libre de l'Avenue de Magny (Rurange lès Thionville), République des Canuts (Lyon), Commune Libre du Vieux Mans (Le Mans), Commune Libre de Montmartre (Paris), Cité Libre du Vieux Thouars (Thouars), Commune Libre de Bandol (Bandol), Commune Libre des Templiers (St Raphaël), Commune Libre du Pileu (Palaiseau).

Gérard Legout ouvre la séance et prie les assistants de l'excuser pour son manque de disponibilité durant les deux années qui viennent de s'écouler. Par ailleurs l'Association n'a plus de secrétaire depuis deux ans. De ce fait, elle a été en sommeil et aucune action significative n'a été entreprise depuis les États Généraux de Saint Raphaël. Gérard Legout assure pouvoir dégager du temps à l'avenir pour pouvoir le consacrer au programme qui sera défini lors de cette Assemblée Générale.

Gérard Épinal présente les comptes des deux exercices écoulés. Du fait du manque d'activités, il n'y a pas eu beaucoup de mouvements. La seule dépense notable est celle des trophées remis aux communes participant aux États Généraux. Certains doutent de l'utilité de cette dépense. L'appel de cotisations est fait en séance. Les comptes sont approuvés avec un solde sur les différents comptes de 435,66 €.

Il est ensuite procédé à l'élection du bureau. Pour le poste de président, Gérard Legout indique qu'il veut bien continuer, si l'assemblée en est d'accord. Certains membres souhaitent qu'un autre candidat se présente et sollicitent Gérard Truchet (République des Canuts) qui, après réflexion accepte cette proposition. Après vote à bulletins secrets, les deux candidats ont obtenu les résultats suivants : Gérard Legout - 5 voix, Gérard Truchet - 14 voix. Gérard Truchet est donc élu président de l'Association des Communes Libres de France.

Jean-Paul Gourmelon (CL Bouffay) présente sa candidature au poste de secrétaire et Gérard Épinal accepte de continuer à s'occuper de la trésorerie. Aucun autre candidat n'étant déclaré, le vote a lieu à main levée : Jean-Paul Gourmelon et Gérard Épinal sont élus à l'unanimité. De même, les deux vice-présidents, Jean-Luc Massaro (CL Avenue de Magny) et Peter Thybaud (CL Safranier) sont reconduits dans leurs fonctions.

La séance continue sous la présidence de Gérard Truchet qui propose tout d'abord de nommer Gérard Legout président d'honneur : proposition acceptée à l'unanimité.

La discussion s'engage sur les objectifs et les activités de l'Association. Il est déploré qu'on se retrouve au même point qu'à Saint-Raphaël et que les mêmes sujets reviennent sur le tapis sans qu'aucune amorce de solutions n'ait été trouvée.

Hormis l'organisation des États Généraux tous les deux ans, l'association n'a actuellement pas d'activité propre. Son objectif principal est de servir de lien entre toutes ses composantes, de recueillir des informations sur leurs programmes. L'essentiel est donc la communication qui fait cruellement défaut pour l'instant. Didier Sittre (CL Citadelle) réitère la proposition qu'il avait faite à Saint-Raphaël, celle de la création d'un site Internet dédiée à l'association et précise que son fils pourrait s'en occuper. La proposition est acceptée en soulignant que ce site ne pourra fonctionner qu'avec le soutien de tous. Parmi les objectifs fixés figure en premier lieu l'affichage des calendriers des activités des différentes communes libres de France, la mise à jour de leurs adresses et contacts utiles, ainsi que la mise en place de liens avec celles qui disposent déjà d'un site Internet.

Il est rappelé que les prochains États Généraux se tiendront en septembre 2008 et seront organisés par la Commune Libre du Cros de Cagnes.

La fin de la séance est consacrée à un exposé de Jacques Le Phée, président de Festiv'44, association qui rassemble les Comités des Fêtes de Loire Atlantique et qui est membre de F.C.F. France, la Fédération des Carnavals et Festivités de France. Jacques Le Phée expose l'intérêt de cette association et les avantages que peuvent en retirer ses adhérents :

- Fiscalité Exonération des Comités des Fêtes dans le cadre de 6 manifestations annuelles  
Exonération de la taxe sur les spectacles de 3,5% perçue par le C.N.V.
- SACEM Partenariat et relationnel actif avec la SACEM :  
Protocole d'accord offrant une remise de 12,5% avant la manifestation
- Assurances Assurance responsabilité civile et pénale des dirigeants d'associations inclus dans la cotisation  
Assurance MultiAssur F.C.F.
- Sécurité Edition de fiches techniques "Mémo Sécurité"
- Formation Formation des bénévoles
- Service juridique Assistance juridique par un partenariat avec un cabinet d'avocats

La F.C.F. est par ailleurs membre de diverses organisations telles que le Comité de suivi du Guichet Unique, la Fédération Européenne des Carnavals ou la Commission "Festivités" de l'Association des Maires de France. Elle dispose d'un site Internet : [www.fcffrance.com](http://www.fcffrance.com).

Les assistants étant intéressés par l'exposé, il est convenu que les adresses des Communes Libres présentes seront communiquées à Jacques Le Phée qui leur fera parvenir une documentation.

**Association des Communes Libres de France - Adresse postale : Mairie du 4<sup>ème</sup> - 133 Boulevard de la Croix Rousse - 69004 LYON**

Présidence : Gérard Truchet - 41, boulevard John Kennedy - 69600 Oullins - Tél. : 04 78 51 95 39  
Secrétariat : Jean-Paul Gourmelon - 37bis. rue des Grands Noël's - 44230 Saint Sébastien sur Loire - Tél. : 06 09 51 59 01



La séance se termine en levant une (ou plusieurs) coupe de champagne fourni par le Maître Vigneron de la Commune Libre du Bouffay, Stéphane Hagry. Il est temps d'affronter la dernière épreuve de ces États Généraux : le déjeuner d'adieu à Monnières, en plein cœur du vignoble.

### Échos des Communes Libres

Cette rubrique est la vôtre. Faites parvenir au secrétariat ([communelibredubouffay@wanadoo.fr](mailto:communelibredubouffay@wanadoo.fr)) vos informations, brefs comptes-rendus d'Assemblées Générales, annonces d'événements, échos divers... Nous leur ferons une place.

Effervescence, à Saint Donat sur l'Herbasse, au cœur de la Drôme le 12 novembre dernier où la Commune Libre des Balmes a fêté son 60<sup>ème</sup> anniversaire. Le Maire, Jacques Porte et toute son équipe sont sur la brèche afin de réunir près de 150 personnes à cet exceptionnel repas-dansant. A l'entrée de la salle, une exposition retrace ce long parcours jalonné de multiples animations et faits importants, sans oublier leur participation active à chacun des États Généraux. C'est aussi la 1ère sortie officielle de notre Président qui

a tenu à souligner cet anniversaire en présence de quelques autres Communes Libres. Bonne route à la Commune Libre des Balmes pour les décennies à venir !

Le 14 décembre, on conte et on raconte à la Commune Libre du Bouffay à Nantes. Quatre conteurs et musicien jouent "Un air de Bretagne" mêlant la tradition et la modernité sans poser la question qui fâche "Nantes est-elle en Bretagne ?".

Le 1<sup>er</sup> décembre, la Commune Libre de la Citadelle à Montbéliard a tenu son Assemblée Générale.

Les activités de l'année ont été présentées par chacun des membres du Conseil : fête de la Chandeleur où chacun peut faire cuire sa crêpe avec le fameux Louis d'Or dans la main, grand pique nique sur le quartier, diffusion d'un film en extérieur sur grand écran...

L'escapade à Nantes au Bouffay a également été présentée par les participants.

Le 17 décembre, la Commune Libre du Safranier à Antibes partage sa traditionnelle bûche de Noël. Grandissant au fil des années, elle atteignait l'année dernière la taille respectable de 10 mètres 05 ! Record à battre...